



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Orsay, le 11 octobre 2018

**Signature de la charte de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du Plateau de Saclay : la pérennisation des activités agricoles assurée**

*La charte relative à la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière (ZPNAF) du Plateau de Saclay a été signée le jeudi 11 octobre 2018 par l'EPA Paris-Saclay, les acteurs institutionnels locaux et représentants du monde agricole\*. Elle vient ainsi compléter le programme d'action qui assure la pérennité des activités agricoles du territoire et confirme la vocation agricole du Plateau de Saclay.*



*Signataires de la Charte ZPNAF le 11 octobre 2018 - Crédit : EPA Paris-Saclay / Valérie Jacob*

**L'agriculture, élément fondamental du cluster Paris-Saclay**

Avec ses terres fertiles, le Plateau de Saclay est l'un des derniers espaces agricoles fonctionnel intégrés au Grand Paris. Les espaces agricoles, naturels et forestiers représentent près de 80% du territoire de l'Opération d'intérêt national (OIN) Paris-Saclay.

Dans la logique initiée par l'Etat pour l'aménagement de l'OIN, l'EPA Paris-Saclay est extrêmement soucieux de protéger l'environnement agricole et naturel du plateau de Saclay pour **en faire une ressource et une richesse du cluster.**

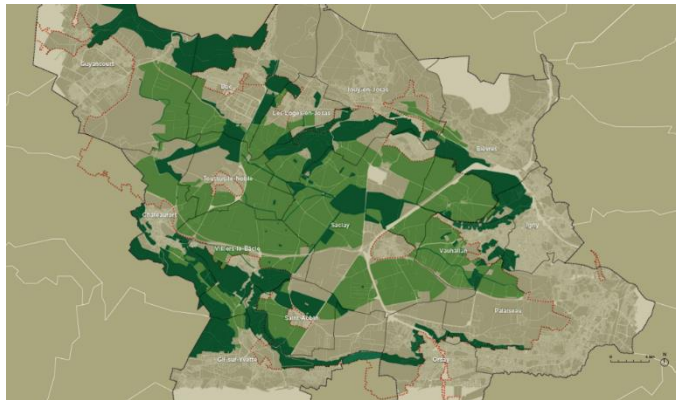
Au fondement de la stratégie d'aménagement de Paris-Saclay, une attention toute particulière a été portée à la géographie du Plateau avec le souhait de valoriser et de protéger ce qui en fait sa singularité : l'étendue agricole, les vallons et les coteaux boisés. L'aménagement suit, par conséquent, les principes de compacité et de mixité en se faisant autour des domaines universitaires existants.

La loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris a renforcé cette protection en créant une zone de protection naturelle, agricole et forestière (ZPNAF) à Paris-Saclay, qui **rend non urbanisables les espaces naturels et agricoles qui la composent.** Ce **dispositif législatif unique en France**, préserve les exploitations agricoles dans le périmètre concerné, et concilie agriculture et respect de l'environnement en mettant en place une gestion optimisée des espaces boisés et naturel du territoire.

## PARIS-SACLAY

Délimité par le décret du 27 décembre 2013, le périmètre de la ZPNAF représente **4115 hectares protégés** dont **2469 hectares** consacrés exclusivement aux activités agricoles et **1646 hectares** composés de forêts, cours d'eau, espaces naturels et rigoles.

Conformément à la loi du 3 juin 2010, et à la demande de la préfecture de l'Essonne, l'EPA Paris-Saclay a travaillé, en partenariat avec les acteurs locaux et institutionnels et le monde agricole, à **l'élaboration d'un programme d'action** et à une **charte d'engagement**.



Carte de la ZPNAF - Crédit : EPA Paris-Saclay

Outils inédits en France, le programme d'action et la Charte qui l'accompagne :

- confirment la vocation agricole du Plateau de Saclay et la préservation de sa biodiversité ;
- assurent la pérennisation des activités agricoles du territoire en accompagnant le développement et la diversification des exploitations du territoire, en favorisant l'installation de jeunes agriculteurs ;
- participent à la construction d'un territoire innovant et durable en créant une coexistence entre le campus et les activités agricoles du Plateau par le biais de la mise en place de circuits courts, en encourageant l'approvisionnement local pour la restauration collective du campus.

« *La zone de protection naturelle, agricole et forestière est une grande chance pour le territoire. Nous avons à proposer au monde agricole des projets collectifs pour avancer ensemble et les soutenir dans leur développement* », Philippe Van de Maele, Directeur général de l'EPA Paris-Saclay.

### Un programme de 28 actions favorisant la pérennité des activités agricoles et le développement des liens entre l'agriculture et les activités du Plateau

À l'initiative du Préfet de la région d'Île-de-France et de Paris, un comité de pilotage de la ZPNAF a été créé, rassemblant l'ensemble des acteurs institutionnels du territoire (EPA Paris-Saclay, Communautés d'agglomération, Chambre d'agriculture, services de l'Etat). Ce comité a supervisé l'élaboration du programme d'action et de la Charte.



L'EPA Paris-Saclay a également signé une convention de collaboration avec l'association Terre & Cité, qui regroupe élus, agriculteurs et représentants de la société civile.

Dans le cadre de ce partenariat, Terre & Cité a été associée à l'EPA pour la rédaction du programme d'action et l'organisation d'un cycle de concertation. **Autour de 8 ateliers**, cette concertation a mobilisé **226 participants au total**.

Le programme d'action se décline en **28 fiches actions** visant à **assurer la pérennité de l'activité agricole au sein de la ZPNAF** en favorisant notamment **l'installation de jeunes agriculteurs**, en organisant des **journées de formation et d'information sur les thématiques environnementales** pour une amélioration continue des pratiques agricoles du Plateau.

Il a également pour buts de développer des liens entre le plateau, les activités et les habitants et créer ainsi de nouveaux débouchés pour l'agriculture via notamment **le développement de nouveaux lieux de points de vente directe**, en favorisant **l'approvisionnement local pour la restauration collective** du Campus urbain.

Enfin, la pérennité des espaces naturels et forestiers sera assurée en conciliant l'agriculture et la préservation de l'environnement en mettant en place une gestion optimisée des espaces boisés et des espaces naturels du territoire.

### Une charte d'engagement

Les membres du comité de pilotage se sont accordés sur la nécessité d'adopter une charte dont les objectifs sont de :

- Partager une vision commune de la vocation de la ZPNAF ;
- Définir les types d'aménagement ou d'installation qui pourront être autorisés à se développer dans la ZPNAF ;
- Organiser le processus consultatif et de suivi des projets en ZPNAF.



Définie en 7 articles, les objectifs définis par cette Charte permettent une préservation des fonctionnalités des espaces agricoles et naturels et assurent une gestion économe de ces espaces.

*\*Les signataires de la charte sont : la préfecture de la région d'Ile-de-France et les préfectures de l'Essonne et des Yvelines, la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie, les Conseils départementaux de l'Essonne et des Yvelines, les Villes et les agglomérations concernées par le périmètre de la ZPNAF, l'Office national des forêts (ONF), le Centre régional de la propriété forestière, la Chambre interdépartementale de l'agriculture, la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), la Société du Grand Paris, le Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse.*

Le programme d'action et la Charte sont consultables sur le site internet de l'EPA Paris-Saclay : [www.epaps.fr](http://www.epaps.fr)

#### **Concernant l'agriculture sur le Plateau de Saclay**

La ZPNAF compte sur son périmètre **plus d'une trentaine d'exploitations agricoles en activité** : céréaliers, maraîchers, centres équestres, pépinières, instituts de recherche...

Elles développent une diversité de cultures telles que le blé, les fruits et légumes, les essences de bois... dans une stratégie territorialisée de vente (« produire, transformer et commercialiser en local ») favorisant la vente directe, la cueillette pour les habitants du territoire, les circuits courts ou encore des prestations d'agritourisme.

## Concernant l'EPA Paris-Saclay

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay impulse et coordonne le développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement économique international.

Il est aménageur de zones d'aménagement concerté dans le périmètre de l'Opération d'intérêt national.

Paris-Saclay est un territoire majeur de développement et d'innovation qui s'appuie sur :

- L'Université Paris-Saclay représentant une concentration scientifique exceptionnelle par son ampleur, sa diversité disciplinaire et son niveau d'excellence ;
- Une dynamique d'innovation à l'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités stratégiques au service de la croissance et de la création d'emplois ;
- Des pôles urbains existants et une zone naturelle et agricole protégée accompagnés des services innovants et des nouvelles technologies ;
- La ligne 18 du métro automatique du Grand Paris qui reliera Orly à Saclay en 2027 puis jusqu'à Versailles en 2030.

Le projet opérationnel est aujourd'hui mis en œuvre dans les deux quartiers de l'École polytechnique et de Moulon avec :

- 222 195 m<sup>2</sup> de projets livrés (EDF Lab Campus, EDF Lab R&D, Extension des laboratoires de l'École polytechnique, le Lieu de vie, l'Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay, CentraleSupélec, ENSAE ParisTech, le Radar de l'Aviation Civile...)
- 287 180 m<sup>2</sup> sont en chantiers ou en cours de l'être
- 198 096 m<sup>2</sup> sont en cours de consultation
- 185 059 m<sup>2</sup> sont à l'étude

Sur le campus urbain, le projet comprend 380 000m<sup>2</sup> de logements familiaux et 168 000m<sup>2</sup> de résidences étudiantes.

Le Conseil d'administration de l'Établissement public ayant pris l'initiative de quatre zones d'aménagement concerté sur les secteurs de Satory-Ouest et de Satory-Est à Versailles, de Boubas-Louise Michel à Trappes, et de Corbeville à Orsay et Saclay. Elles font l'objet d'études et de concertations avec le public.

### Contact

#### Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

6 boulevard Dubreuil  
91400 Orsay  
[www.epaps.fr](http://www.epaps.fr)

#### Agence Manifeste

Lorraine Froment  
[lorraine.froment@manifeste.fr](mailto:lorraine.froment@manifeste.fr)  
01 55 34 99 87

#### EPA Paris-Saclay

Jérôme Chiaramonti  
[jerome.chiaramonti@oin-paris-saclay.fr](mailto:jerome.chiaramonti@oin-paris-saclay.fr)  
01 64 54 26 78

-  [facebook.com/ParisSaclay](https://facebook.com/ParisSaclay)
-  [@parissaclay](https://twitter.com/parissaclay)
-  [Paris\\_saclay](https://www.instagram.com/Paris_saclay)
-  [Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay](https://www.linkedin.com/company/Etablissement-public-d-aménagement-Paris-Saclay)
-  [youtube.com/ParisSaclay](https://www.youtube.com/ParisSaclay)